



Règlement Challenge Marathon

1. Présentation

Le **Challenge** Marathon du Cher 2026 est une épreuve destinée aux entreprises (toutes entreprises, associations, établissements publics, artisans, commerçants) souhaitant mobiliser leurs salariés autour d'un défi sportif collectif. Il peut aussi s'adresser **aux membres d'une famille ou un groupe d'amis.**

Chaque équipe doit être constituée de **4 personnes** inscrites sur les courses suivantes :

- ✓ **1 coureur sur le Marathon,**
- ✓ **1 coureur sur le Semi-marathon,**
- ✓ **2 coureurs sur le 10 km**

2. Conditions de participation

Les participants « Entreprises » doivent être **salariés de la même entreprise** (CDI, CDD, apprentis, intérimaires inclus).

Le nom de l'entreprise doit être clairement indiqué lors de l'inscription.

Une entreprise peut engager **autant d'équipes qu'elle le souhaite**. Si les équipes sont constituées, stipuler le numéro de l'équipe à la fin du nom de l'Entreprise.

Le nom de l'entreprise ou de votre équipe « famille » ou « amis » doit être clairement indiqué lors de l'inscription.

Les équipes incomplètes ne pourront pas être classées dans le Challenge Marathon.

Les participants doivent fournir l'ensemble des documents obligatoires selon les règles du Marathon du Cher au moment de l'inscription.

2. Modalités d'inscription

L'inscription doit être effectuée via le site officiel du Marathon du Cher dans la rubrique *informations pratiques* < Inscriptions < lien vers protiming.

Le tarif d'inscription pour chaque participant reste identique à une inscription individuelle.

L'ouverture et la date limite d'inscription au Challenge Marathon répondent aux mêmes règles que celles fixées pour les inscriptions individuelles au Marathon du Cher.

3. Classement

Le classement du Challenge Marathon est établi sur la base du **temps cumulé** des quatre coureurs engagés sur le Marathon, le Semi et le 10 km.

L'équipe la plus rapide (temps cumulé) remporte le Challenge Entreprises.

En cas d'égalité parfaite entre deux équipes :

sera privilégiée l'**équipe dont le coureur marathonien réalise le meilleur temps**,

puis, si nécessaire, celui du semi-marathonien,

puis celui du 10 km.

Le classement final sera publié sur le site internet du Marathon du Cher dans les jours suivant l'épreuve.

4. Récompenses

Les trois premières équipes seront récompensées et mises à l'honneur lors de la cérémonie protocolaire.

Les équipes participantes bénéficieront :

- d'une **mise en valeur sur nos supports de communication**,
- d'un Trophée "**Entreprise engagée – Marathon du Cher 2026**".

Pour les entreprises, selon les partenariats en cours, des avantages supplémentaires pourront être proposés (stand entreprise, visibilité dédiée, etc.).

5. Engagements

Les entreprises, familles ou amis participants s'engagent à

- respecter le règlement général du Marathon du Cher.
- encourager leurs collaborateurs, les membres de l'équipe, à adopter un comportement responsable vis-à-vis de - l'environnement et des bénévoles ;
- prévenir l'organisation dès que possible en cas de modification ou désistement d'un membre de l'équipe.
- En s'inscrivant au Challenge Marathon, les participants autorisent l'organisation à utiliser leurs images individuelles ou collectives (photos, vidéos) dans le cadre de la promotion de l'événement, sans contrepartie financière, conformément aux dispositions du règlement général du Marathon du Cher.